



ÉLECTIONS DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉ·ES

TOUTES ET TOUS SUR LE PONT POUR LES ÉLECTIONS TPE !

Les élections TPE auront lieu du 25 novembre au 9 décembre. Il s'agit d'une échéance majeure pour la CGT. Cela concerne 5 millions de salarié·es, soit près de 20 % du salariat. Ensuite, ces élections déterminent notre représentativité et donc notre rapport de force, que ce soit au niveau national interprofessionnel, dans les branches ou dans les territoires.

Certes, les CPRI et CPRIA ont malheureusement peu de prérogatives. Mais au lendemain des élections TPE, la CGT demandera l'ouverture d'une négociation pour renforcer ces instances. Le résultat des élections pèsera lourd dans ce rapport de force. L'enjeu crucial pour les 5 millions de salarié·es des TPE, ce sont les conventions collectives. C'est là que sont définis l'ensemble de leurs droits, car elles et ils n'ont pas d'accord d'entreprise pour améliorer leurs conditions. Nous le savons : plus la CGT est forte dans une branche, meilleure est la convention collective. L'impact du vote est donc très concret pour les salarié·es !

L'objectif est clair : gagner dans toutes les branches un treizième mois, une sixième semaine de congés payés et des jours enfants malades par exemple. Cependant, les modalités de vote et l'absence de campagne

QUI VOTE ? 5 MILLIONS DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS



QUAND ?

du 25 novembre au 9 décembre 2024

COMMENT ?



Je vote en ligne

- rendez-vous sur le site election-tpe.travail.gouv.fr ;
- cliquez sur le bouton « Voter » ;
- Je me connecte via **France Connect** ou avec mon identifiant et mon code confidentiel reçu par courrier ;
- si vous le souhaitez, vous pouvez accéder au programme de vos candidat·e·s CGT une dernière fois ;
- une fois votre choix fait, suivez les instructions pour valider votre vote !



Je vote par courrier

- détachez le bulletin de vote du courrier ;
- à l'aide d'un stylo noir, noircissez la case correspondant au syndicat CGT ;
- insérer votre bulletin dans l'enveloppe de retour pré-affranchie jointe au courrier ;
- postez la c'est gratuit !

#JEVOTE CGT

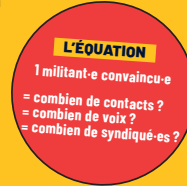
AVEC LES ÉLECTIONS TPE 2024, RENFORCER LA CGT C'EST SIMPLE, RAPIDE ET CONCRET GRÂCE À LA PLATEFORME CONTACT.CGT.FR



Si chacune et chacun d'entre nous mobilise 5, 10, ou 15 salarié-es de petites entreprises de notre entourage quotidien, la CGT sortira renforcée de cette échéance.

Les salarié-es des TPE votent du 25 novembre au 9 décembre : nous avons moins de six mois pour les inscrire au maximum dans la dynamique CGT.

On y va ?

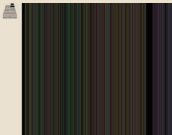


COMMENT FAIRE VOTER ?



Dans mon **entourage**
(famille, voisin-es, ami-es...)

Dans mon **activité syndicale**
(déploiement, conseiller-e du ou de la salarié-e, tractage...)



Dans mon **quotidien**
(boulangeries, commerces, pharmacies, clubs de sport, aides à domicile, assistant-es maternel-les, garagiste, cabinets médicaux...)



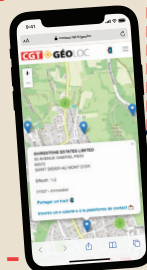
J'INSCRIS MES CONTACTS

directement sur **contact.cgt.fr**
Cela prend moins d'une minute.



JE VAIS À LA RENCONTRE DE SALARIÉ-ES

pour leur proposer de s'inscrire eux-mêmes. Sur contact.cgt.fr, je télécharge le flyer correspondant au métier, je l'imprime ou le partage par messagerie.



POURQUOI FAIRE VOTER ?

S'IMPLANTER

Avec des communications régulières et engageantes, il est proposé aux salarié-es de :



SE STRUCTURER

Des actions individuelles pour construire le travail collectif



organisée par les pouvoirs publics compliquent la participation.

Il nous faut donc récupérer un maximum de coordonnées mails et téléphoniques des salarié-es pour pouvoir les accompagner et s'assurer qu'ils et elles puissent effectivement voter.

Mobilisons notre réseau militant. Tou-tes nos syndiqué-es connaissent des salarié-es TPE. Nos conseiller-es du ou de la salarié-e et nos défenseur-es syndicaux-les accompagnent de nombreux-ses salarié-es de TPE. Nous devons les inviter à remonter leurs coordonnées sur la plateforme nationale (contact.cgt.fr). Multiplions les déploiements de terrain avec pour objectif de récupérer les coordonnées de tou-tes les salarié-es TPE que nous rencontrerons.

Enfin, nous allons mettre en place un numéro d'appel gratuit, pour informer les salarié-es sur leurs droits et répondre à leurs questions sur leur vote.

Cette campagne est cruciale et la CGT est la mieux placée pour la remporter. Nous sommes l'organisation la plus connue, nous sommes réputé-es pour notre combativité, et nous avons le plus grand réseau militant. Alors, mettons toutes nos forces dans la bataille. Portons cet enjeu dans toutes les Assemblées Générales, travaillons avec les fédérations et les syndicats pour que tous priorisent cette campagne et mettent à disposition un maximum de camarades.

CHAQUE SYNDIQUÉ-E PEUT CONTRIBUER À LA VICTOIRE DE LA CGT !



**Vous avez une question sur ces élections
Appelez la CGT gratuitement**

08 01 03 00 77

de 9 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi
du 18 novembre au 9 décembre 2024

OU RENDEZ-VOUS SUR CGT-TPE.FR

SOPHIE BINET,
secrétaire générale

